

Rapport Semestriel 2015

STORE ELECTRONIC SYSTEMS GROUP



imagotag

Le mot du président



Photo : Nicolas Simard

THIERRY GADOU
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

SES n'a jamais été si fort commercialement qu'en ce premier semestre 2015, s'affirmant plus que jamais en tête du secteur mondial des solutions d'étiquetage électronique et à la pointe de l'innovation en matière de transformation digitale du commerce physique.

Après une année 2014 en demi-teinte marquée par une conjoncture difficile et un coup de frein sur les investissements de la grande distribution, les projets un temps ralentis ou reportés se sont finalement dénoués favorablement pour SES qui franchit le cap des 100 M€ de prise de commandes, doublant son record précédent du 1^{er} semestre 2013.

Des nouveaux déploiements significatifs ont de ce fait été conclus en France, en Allemagne, en Scandinavie, en Espagne et en Russie, témoignant du mouvement général de la distribution européenne vers le digital. Au-delà du secteur alimentaire, le 1^{er} semestre a vu se concrétiser les efforts de développement dans de nouveaux segments de la distribution spécialisée, avec notamment une percée décisive dans le secteur de l'électronique, confronté à une concurrence croissante du e-commerce et à l'urgente nécessité d'engager sa transition numérique vers le multicanal.

L'intégration de la société Imagotag s'est poursuivie à un rythme soutenu, tant sur le plan industriel que technologique et commercial. Ainsi le lancement de la gamme E-paper couleur, et la convergence des infrastructures radio (SES Multicom) et logicielle (Jeegy-S) ont

été décisives en matière de différenciation et expliquent les succès commerciaux de ces six derniers mois. Les ventes d'Imagotag ont plus que doublé par rapport au 1^{er} semestre 2014, mais surtout le Groupe a pu grâce à cette acquisition signer son premier contrat majeur en Allemagne, en l'occurrence le plus important de l'histoire de notre jeune industrie.

L'innovation, à laquelle nous consacrons d'importants moyens, est bien le premier moteur de notre dynamique commerciale, plus de 50% des nouveaux contrats du 1^{er} semestre portent sur des produits et logiciels qui n'existaient pas il y a 3 ans.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne reflète pas encore cette forte dynamique, en particulier les livraisons au premier trimestre. Ce démarrage lent a été néanmoins compensé par le rebond des prises de commandes et le net redressement des ventes du deuxième trimestre (proche de notre plus haut historique). Au total, le chiffre d'affaires du S1 est stable par rapport au 1^{er} semestre 2014.

Cette stabilité explique en grande partie la baisse substantielle de la rentabilité opérationnelle au S1, car dans le même temps le Groupe a acquis Imagotag, consolidé depuis début juin 2014, soit un accroissement de charges de 1,5 M€ sur le semestre. A cette modification de périmètre, s'ajoutent des charges liées aux projets de transformation opérationnelle en cours sur la supply chain, l'optimisation du Besoin en Fonds de Roulement, la poursuite du programme Qualité Totale et la refonte des systèmes d'information. La marge brute est légèrement affectée par le mix de produits nouveaux dans les ventes tandis que l'impact des taux de change a pu être largement atténué au S1 par la politique de couverture mise en place en 2014.

Grâce aux prises de commandes record du 1^{er} semestre, SES anticipe une croissance substantielle de son chiffre d'affaires au second semestre tant en France qu'à l'international, notamment en Allemagne. Cette croissance devrait se traduire par un net rebond de notre rentabilité, de telle sorte que sur l'ensemble de l'exercice 2015, malgré un impact négatif de change plus sensible qu'au S1, SES devrait enregistrer un résultat opérationnel proche de l'année précédente.

Rapport d'activité

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2015

- **Chiffre d'affaires S1 stable à 40 M€**
- **Prise de commandes record à 101 M€**
- **Rentabilité en baisse transitoire (EBITDA courant 3,2 M€)**

Nota : les chiffres FY 2014 de l'ensemble des tableaux présentés dans le rapport de gestion ont été retraités de l'amortissement de la part du goodwill affectée à la technologie Imagotag (sept mois soit 179 K€). L'impact sur le S1 2014 est non significatif (1 mois soit 26 K€). Par ailleurs un reclassement de charge d'exploitation en impôts pour 79 K€ a également été effectué.

P&L IFRS en M€	S1 2015	S1 2014	FY 2014 retraité	FY 2014 publié
Chiffre d'affaires	40,0	40,4	81,2	81,2
EBIT Courant	0,8	3,6	6,5	6,5
en % CA	1,9%	8,9%	8,1%	8,0%
EBITDA Courant	3,2	6,1	11,2	11,1
en % CA	7,9%	15,0%	13,7%	13,6%
EBIT	0,2	3,0	4,1	4,2
en % CA	0,4%	7,5%	5,3%	5,2%
EBITDA	2,9	5,4	8,8	8,7
en % CA	7,1%	13,5%	10,8%	10,8%
Résultat Net	0,3	2,1	3,1	3,2
en % CA	0,8%	5,2%	3,9%	4,0%

1. Activité stable au premier semestre

Sur le semestre, SES réalise un chiffre d'affaires de 40 M€ stable par rapport au S1 2014, la croissance du T2 ayant compensé le faible niveau de ventes enregistré au T1. La contribution d'Imagotag s'élève à 3,3 M€. Les nouvelles prises de commande s'élèvent à 101 M€ pour le premier semestre.

CHIFFRE D'AFFAIRES en M€	France	International	Total
T1 2014	9,6	9,8	19,4
T1 2015	9,0	7,2	16,2
% variation	-5%	-27%	-16%
T2 2014	11,5	9,5	21,0
T2 2015	10,3	13,5	23,8
% variation	-9%	42%	13%
S1 2014	21,1	19,3	40,4
S1 2015	19,4	20,6	40,0
% variation	-8%	7%	-1%

En **France**, les ventes s'élèvent à 19,4 M€, en recul de -8% sur un an. SES a cependant enregistré un niveau substantiel de prises de commandes au S1 et démarré des projets avec plusieurs nouvelles enseignes, notamment non-alimentaires. L'impact positif de ces signatures sur la croissance en France ne sera sensible qu'à partir du second semestre 2015.

Les ventes à l'**international** s'élèvent à 20,6 M€, en croissance de +7% par rapport au S1 2014, principalement tirées par la croissance des ventes d'Imagotag. Un nombre important de nouveaux contrats de déploiement ont été conclus en Scandinavie, Allemagne, Espagne ainsi qu'en Europe de l'Est. Un contrat majeur a également été signé par Imagotag en Allemagne, pour un déploiement

paneuropéen qui a démarré opérationnellement dès le mois de juin.

De nombreux nouveaux pilotes ont démarré sur la période, portant le nombre total de pilotes opérationnels en cours dans le monde à plus de 60, un niveau jamais atteint auparavant. Le portefeuille d'opportunités commerciales est en forte croissance par rapport à l'année précédente.

Les perspectives ouvertes grâce aux signatures du premier semestre tant en France qu'à l'international confortent les anticipations de croissance du chiffre d'affaires au S2 et pour l'année 2015 dans son ensemble.

2. Rentabilité du S1 2015 pénalisée par un démarrage lent au 1^{er} trimestre

La rentabilité du S1 accuse un fort repli par rapport au 1^{er} semestre 2014, principalement en raison d'un chiffre d'affaires consolidé stable tandis que dans le même temps, le Groupe a intégré dans son périmètre la société Imagotag acquise en juin 2014, soit un accroissement de charges qui sera absorbé avec la croissance attendue au S2.

A cette modification de périmètre, s'ajoutent des effets de change euro/dollar, un mix plus fort en produits nouveaux ne bénéficiant pas encore d'effet d'échelle industrielle, ainsi que des charges non récurrentes liées aux projets de transformation en cours sur la supply chain, la poursuite de l'optimisation du BFR et du programme Qualité Totale, ainsi que l'allocation d'une partie de l'écart d'acquisition Imagotag à la technologie, qui génère un amortissement supplémentaire de 0,2 M€.

Compte d'exploitation IFRS en M€	S1 2015	S1 2014	Var.	S2 2014	FY 2014
Chiffre d'affaires	40,0	40,4	-0,4	40,8	81,2
Marge sur coûts variables¹	14,6	15,5	-0,9	15,3	30,8
% CA	36,4%	38,4%		37,4%	37,9%
Charges d'exploitation courantes	-13,8	-11,9	-1,9	-12,3	-24,3
Personnel interne et externe	-7,3	-6,2	-1,1	-6,5	-12,7
Frais généraux	-4,1	-3,2	-0,9	-3,7	-7,0
Amortissements & Provisions ²	-2,4	-2,5	0,1	-2,1	-4,6
EBIT courant	0,8	3,6	-2,8	2,9	6,5
% CA	1,9%	8,9%		7,2%	8,1%
Autres produits et charges d'exploitation	-0,6	-0,6	0,0	-1,9	-2,4
EBIT	0,2	3,0	-2,9	1,1	4,1
% CA	0,4%	7,5%		2,7%	5,3%
EBITDA	2,9	5,4	-2,6	3,4	8,8
% CA	7,1%	13,5%		8,2%	10,8%

Marge sur coûts variables

La marge sur coûts variables (MCV) s'établit à 14,6 M€ en recul de -6% par rapport au 1^{er} semestre 2014, soit -0,9 M€ principalement en raison d'un taux de marge 2015 inférieur de 2 points par rapport à S1 2014 sous l'effet conjugué de :

- L'évolution de la parité euro/dollar dont l'impact a néanmoins été largement atténué au S1 par l'efficacité des couvertures mises en place en 2014 ;
- Un mix plus élevé en nouveaux produits, notamment la gamme E-paper couleur d'Imagotag, qui ne bénéficient pas encore d'économies d'échelle industrielles.

¹ MCV = marge brute après déduction des frais variables sur ventes : transports, commissions, prestations externes d'installation.

² Les provisions pour dépréciation d'actifs (clients et stocks) sont désormais regroupées en 'Amortissements et provisions'. Les impacts de reclassement sur les chiffres S1 2014 sont les suivants : +0,3M€ MCV, -0,3M€ charges d'exploitation (aucun impact EBIT).

Charges d'exploitation courantes

Les charges d'exploitation courantes s'élèvent à 13,8 M€ au 1er semestre 2015, en hausse de +1,9 M€ par rapport au S1 2014, essentiellement liées à Imagotag :

- Intégration au périmètre de 1,5 M€ de charges semestrielles (la filiale n'a été consolidée que sur 1 mois d'activité au S1 2014 vs. 6 mois au S1 2015) ;
- Les charges du périmètre strict SES augmentent quant à elles de +3,2% (+0,4 M€) du fait de recrutements et augmentations de salaires en 2014, et de la poursuite de projets de transformation (ERP, supply chain, BFR, qualité), en partie compensée par des reprises de provisions.

Compte d'exploitation IFRS en M€	S1 2015	S1 2014	Var.	dont Imagotag
Charges d'exploitation courantes	-13,8	-11,9	-1,9	-1,5
Personnel interne et externe	-7,3	-6,2	-1,1	-0,6
Frais généraux ³	-4,1	-3,2	-0,9	-0,4
Amortissements & Provisions	-2,4	-2,5	0,1	-0,4

Résultat courant (EBIT Courant)

Conséquence d'une moindre marge sur coûts variables (-0,9 M€) et d'un surcroît de charges (+1,9 M€), le résultat opérationnel courant (EBIT courant) avant amortissement de la technologie Imagotag s'établit à 0,8 M€ en recul de -2,8 M€ par rapport au S1 2014.

L'excédent brut d'exploitation courant (EBITDA courant) s'établit à 3,2 M€ soit 7,9% du chiffre d'affaires, en recul de -2,9 M€ par rapport au S1 2014.

Le retour de la croissance au second semestre, et en particulier le décollage fort des livraisons Imagotag en Allemagne, devrait rétablir l'équilibre normal de l'exploitation après cette phase d'intégration.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à 0,6 M€ et comprennent les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition.

- -0,1 M€ : travaux liés aux nouveaux locaux (siège et entrepôt) ;
- -0,1 M€ : dépréciation des comptes clients à forte antériorité ;
- -0,2 M€ : charges de réorganisation ;
- -0,2 M€ : amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition d'Imagotag (PPA).

Résultat opérationnel (EBIT)

Après prise en compte des autres produits et charges d'exploitation, le résultat opérationnel (EBIT) ressort à 0,2 M€.

L'EBITDA totalise 2,9 M€ soit 7,1% du chiffre d'affaires, en recul de -2,6 M€ vs. S1 2014.

Résultat net

Après prise en compte du résultat financier (+0,4 M€) et de la charge d'IS (-0,2 M€), le résultat net pour le 1^{er} semestre 2015 s'établit à 0,3 M€.

³ Loyers, Marketing, Honoraires, IT, Télécoms...

3. Amélioration de la trésorerie nette

Store Electronic Systems dispose au 30 juin 2015, d'une trésorerie disponible de 20,9 M€ (contre 14,3 M€ à fin 2014) et d'une trésorerie nette⁴ de 6,8 M€ (contre 4,8 M€ à fin 2014), soit une génération nette de trésorerie de +2,0 M€ sur le semestre qui s'explique notamment par une amélioration du BFR.

En M€	S1 2015	S1 2014	FY2014
EBITDA	2,9	5,4	8,8
Variation de BFR d'activité	3,3	-8,7	-11,0
- Stock	4,5	-2,4	-4,5
- Client	-6,3	-6,1	-3,2
- Fournisseur	2,7	1,9	-0,7
- Autres	2,4	-2,0	-2,6
Investissements	-4,7	-3,3	-8,6
Intérêts, IS et autres	0,5	-0,8	2,4
Free Cash Flow	2,0	-7,3	-8,4
Flux liés aux Acquisitions	0,0	-6,7	-7,7
Flux liés aux opérations de financement	4,6	4,7	8,2
Flux total de trésorerie	6,6	-9,2	-7,9
Trésorerie disponible ouverture	14,3	22,2	22,2
Trésorerie disponible clôture	20,9	12,9	14,3
Emprunts LT	-14,1	-6,0	-9,5
Trésorerie nette clôture	6,8	7,0	4,8

Besoin en Fonds de roulement

Après la dégradation du BFR en 2014 due aux difficultés de démarrage du nouvel ERP, le BFR opérationnel s'améliore comme prévu au premier semestre 2015 (+3,3 M€) notamment grâce à une forte diminution des stocks (-4,5 M€ vs fin 2014) liée aux efforts de transformation de la supply chain. Le poste client reste élevé en raison d'un pic de facturation en fin de 2^{ème} trimestre. Le poste fournisseurs est en hausse du fait des approvisionnements destinés aux livraisons du troisième trimestre.

Le 2nd semestre devrait être porteur d'améliorations plus significatives, grâce aux efforts importants réalisés sur l'amélioration des termes de paiement client, l'industrialisation du process de recouvrement et la poursuite de l'amélioration de la supply chain.

Les autres éléments du BFR (hors exploitation) varient principalement du fait de la comptabilité de couverture des instruments financiers.

Investissements

Les investissements s'élèvent à 4,5 M€⁵ au premier semestre :

- 2,1 M€ en R&D, notamment consacrés à la convergence des plateformes radio multi-protocoles (Multicom) et à la finalisation de la nouvelle plateforme logicielle Jeegy-S issue de la fusion des solutions SES et Imagotag, intégrant une architecture cloud ainsi que les nouvelles fonctionnalités de business analytics, d'interactivité NFC, de géolocalisation et de planogrammes. Cette nouvelle plateforme logicielle & communication a été mise en place dans une première série de nouveaux magasins ;
- 1,4 M€ d'industrialisation de la gamme E-paper couleur dans nos unités de production en Chine ainsi que la mise en place d'une nouvelle unité d'assemblage de produits premium en Europe de l'Est dans le cadre de la construction de notre supply chain globale ;
- 1,0 M€ consacrés à la poursuite du projet ERP et systèmes d'information.

⁴ Trésorerie disponible diminuée des emprunts financiers (hors complément de prix Imagotag de 2.4 M€ à payer en 2016)

⁵ Les immobilisations totales du 1er semestre incluent également 0,2 de créances rattachées à des participations (filiale USA non consolidée), soit un total de 4,7 M€ indiqué dans le tableau de flux de trésorerie

Bilan simplifié

en M€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Goodwill et immobilisations	62,6	60,6	61,9
BFR Total	50,1	50,3	42,0
- Dont BFR lié à l'activité	41,2	44,5	40,3
Trésorerie disponible	20,9	14,3	12,9
Total ACTIF	133,6	125,2	116,9

en M€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Capitaux Propres	114,7	110,9	103,2
Emprunts	14,1	9,5	6,0
Autres passifs non courants	4,8	4,9	7,7
Total PASSIF	133,6	125,2	116,9

Le poste Goodwill et immobilisations évolue sous l'effet des investissements et des amortissements du semestre.

L'exercice d'affectation du goodwill s'est finalisé sur le 1er semestre 2015. Pour rappel le goodwill Imagotag s'établissait à 16,8 M€ au 31 décembre 2014. La société a reconnu et évalué la technologie comme actif intangible à 4,6 M€. La technologie sera amortie sur 15 ans ce qui impacte les comptes 2014 de 7 mois d'amortissements (acquisition d'Imagotag fin mai 2014) soit 179 K€.

Le BFR lié à l'activité décroît de -3,3 M€ sous l'effet notamment de la diminution des niveaux de stocks, le solde de l'évolution du BFR étant lié aux instruments financiers de couvertures.

La trésorerie disponible se décompose en 22,8 M€ de trésorerie et placements financiers et 1,9 M€ de découvert bancaire, les emprunts bancaires ont été contractés pour partie en 2014 (notamment liés à l'acquisition d'Imagotag) et en 2015 afin de financer la croissance du Groupe (BFR et investissements).

Les autres passifs non courants comprennent notamment le complément de prix Imagotag pour 2,4 M€ et les subventions CIR non affectées au compte de résultat.

4. PERSPECTIVES

Compte tenu du niveau élevé des prises de commandes au S1, le Groupe anticipe une croissance substantielle de son chiffre d'affaires au S2 2015 tant en France qu'à l'international. La croissance sera particulièrement tirée par l'Allemagne, désormais le deuxième pays le plus important après la France pour les ventes du Groupe.

La rentabilité, après une baisse ponctuelle au S1, devrait bénéficier pleinement de la croissance du S2 et permettre à Imagotag d'atteindre une taille critique et une rentabilité en ligne avec les attentes.

Globalement sur l'année 2015, compte tenu des impacts négatifs liés à la hausse du dollar qui seront plus sensibles au S2, SES devrait enregistrer un résultat opérationnel annuel proche de l'année précédente.

5. LES FACTEURS DE RISQUE

SES est exposé à un certain nombre de risques dont la réalisation pourrait avoir un effet négatif sur son activité. Ils peuvent être classés en 7 catégories :

- Risques relatifs au secteur d'activité
- Risques juridiques
- Risques fiscaux
- Risques de change
- Risque sur les prix et les coûts

- Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie
- Sécurité des biens et des personnes

A. Risques relatifs au secteur d'activité

La sensibilité de l'activité à l'inflation, l'ouverture régulière de nouveaux points de vente, une concurrence exacerbée, la nécessité impérieuse d'afficher le bon prix en rayon aux yeux du client et la rapidité du retour sur investissement de la solution SES constituent autant d'éléments qui pourraient conduire à une très forte croissance de l'activité de la Société. Le risque pour SES à ce stade réside dans sa capacité à adapter rapidement son organisation pour y faire face, et à mobiliser le financement nécessaire à cette croissance.

A contrario, les incertitudes de la conjoncture pourraient conduire certains clients / prospects à différer leur investissement pour des raisons de trésorerie. La faiblesse relative des coûts fixes de la Société et sa situation financière saine (trésorerie nette positive) sont autant d'éléments concourant à réduire l'impact de son exposition à une éventuelle contraction de la demande.

Le Groupe gère ce risque par la diversification géographique de ses activités à la fois dans les marchés développés et les marchés émergents permettant ainsi de panacher l'exposition aux aléas éventuels d'un pays donné.

B. Risques juridiques

En ce qui concerne les risques juridiques, bien que l'évolution récente de la réglementation n'ait eu aucune conséquence défavorable sur la Société, on ne peut exclure le fait que des changements législatifs ou réglementaires puissent affecter un jour son développement.

Le Groupe SES est implanté mondialement et les sociétés le composant sont tenues au respect des législations et réglementations nationales et régionales, différentes selon les pays d'implantation.

SES veille à exercer son activité dans le cadre de conditions générales de ventes revues par des avocats locaux et s'adjoit les services de cabinets comptables reconnus afin de respecter les exigences sociales et fiscales locales.

Par ailleurs, en matière de propriété intellectuelle, bien que SES soit titulaire de 21 inventions faisant l'objet de brevets délivrés ou demandés dans chacun des pays à fort potentiel, la Société ne peut garantir le niveau de protection qui leur sera accordé.

C. Risques fiscaux

Le Groupe SES est implanté mondialement et les sociétés le composant sont tenues au respect des législations et réglementations nationales et régionales, différentes selon les pays d'implantation. Le Groupe prend soin de confier les déclarations fiscales de chacune des entités juridiques à des cabinets comptables indépendants, reconnus pour leur professionnalisme.

Un contrôle fiscal a débuté en septembre 2013.

Dans ce cadre, le 17 décembre 2014, la Société a fait l'objet d'une proposition de rectification concernant les crédits impôt recherche dont la Société a bénéficié au titre des années 2010, 2011 et 2012.

L'administration fiscale a notifié un redressement du crédit impôt recherche pour 2 421 K€ en principal, et 280 K€ au titre des intérêts de retard que la Société a contesté fin 2014. La société estime disposer de bases solides pour faire valoir ses arguments : à fin décembre 2014, il n'a été provisionné que 20K€ de risque au titre des coûts reconnus comme non éligibles. Dans le même temps, la société a renforcé sa documentation pour mieux répondre aux exigences administratives. Sur la base des informations apportées, une nouvelle expertise a été mandatée au cours du S1 2015 par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

D. Risques de change

Comme les sociétés de son secteur, SES est fortement exposé aux variations du taux de change euro/dollar ayant une grande partie de ses ventes libellées en euros et d'autre part une majorité (environ 60%) de ses coûts composants et fabrication libellés en US dollars. Par conséquent, les variations à la

hausse du dollar entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euro. Au-delà des politiques de couvertures de change, compte tenu de la tendance récente d'appréciation du dollar, plusieurs actions sont mises en place afin réduire cette exposition dans les années à venir, notamment : clauses d'ajustement de prix dans les contrats clients en euros, développement des ventes en zone dollar (plan d'expansion international), et réduction de la proportion des achats réalisés en dollar.

E. Risque sur les prix et les coûts

SES est naturellement soumis à la règle de l'offre et de la demande, étant confrontée à la concurrence tant dans la fixation de ses tarifs qu'au travers de ses négociations contractuelles.

Par ailleurs, le gain d'appels d'offres significatifs auprès de grands groupes de distribution pourrait naturellement contribuer à une baisse du prix de vente moyen par étiquette compte tenu des volumes en jeu.

Pour limiter l'érosion de la marge, SES a établi des relations de long terme avec ses fournisseurs de composants, la plupart figurant parmi les leaders mondiaux de leur secteur, en mesure donc de délivrer des produits de qualité et de satisfaire une très forte augmentation des volumes.

Par ailleurs, les activités de SES sont consommatrices de main d'œuvre chez ses sous-traitants, asiatiques notamment : l'inflation structurelle des coûts fixes reflète des hausses rapides des coûts salariaux et pourrait être à la source de l'érosion des marges.

Ce risque est géré par une politique d'approvisionnement attentive

- à la non dépendance vis-à-vis d'un fournisseur en particulier en matière de sous-traitance d'assemblage ;
- à la gestion de volumes d'achats impactant favorablement le prix de revient.

Un plan de continuité visant à prévoir un sinistre majeur sur un des sites de sous-traitance en Asie, ainsi qu'une couverture mondiale des marchandises transportées sont également à l'étude.

F. Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, un département de 'credit management' a été créé en février 2014 afin de renforcer l'efficacité du recouvrement et la réduction de l'exposition aux risques de solvabilité de ses clients.

SES respecte la réglementation en matière de L.M.E. à l'exception des factures fournisseurs en litige ou des réceptions tardives :

Echéance	30/06/2015	31/12/2014
<30 J	5 848	2 704
30 à 60 J	956	675
>60 J*	2 081	2 775
Total général	8 885	6 154

* > 60 j dont litige fournisseur asiatique 1 028 K€

7. Sécurité des biens et des personnes

Le Groupe a poursuivi sa démarche de gestion des risques en matière de santé et de sécurité au travail, notamment dans le cadre des installations en magasin : les actions entreprises concernent notamment les équipements de protection individuelle, la minimisation des risques routiers, la sécurisation des nacelles et le travail en hauteur, la mise en place de procédures de sécurité, obligatoires lors d'interventions, dématérialisées sur tablettes mobiles.

Les contrats de couverture d'assurance sont régulièrement revus et de nouveaux domaines ont été couverts, notamment le cyber risque au cours du premier semestre 2015.

Rapport financier

Sommaire

1/ ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

- 1.1 Bilan consolidé
- 1.2 Compte de résultat consolidé
- 1.3 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

2/ NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- 2.1 Règles et méthodes comptables
- 2.2 Faits majeurs de la période
- 2.3 Événements postérieurs à la clôture
- 2.4 Notes sur les états financiers
- 2.5 Notes sur le compte de résultat
- 2.6 Autres informations
- 2.7 Périmètre de consolidation

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2015

SES est une société à Conseil d'Administration cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C, code ISIN FR 0010282822). Les comptes consolidés du Groupe SES (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2015 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 158 188 K€ et un résultat net consolidé de 304 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 2 septembre 2015.

Nota : les chiffres FY 2014 de l'ensemble des tableaux présentés dans le rapport de gestion ont été retraités de l'amortissement de la part du goodwill affectée à la technologie Imagotag (sept mois soit 179 K€). L'impact sur le S1 2014 est non significatif (1 mois soit 26 K€). Par ailleurs un reclassement de charge d'exploitation en impôts pour 79 K€ a également été effectué.

1 États financiers consolidés semestriels

1.1 Bilan consolidé

ACTIF				
K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Immobilisations incorporelles	1	58 093	57 214	58 729
Immobilisations corporelles	2	3 742	2 844	2 643
Actifs financiers	3	730	567	560
Impôts différés actif		1 875	1 466	826
ACTIFS NON COURANTS		64 440	62 090	62 758
Stocks et en-cours	4	30 576	34 678	32 212
Créances clients	5	29 820	23 860	26 909
Autres débiteurs courants	6	10 577	9 809	5 438
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	22 775	16 155	20 255
ACTIFS COURANTS		93 748	84 502	84 814
TOTAL ACTIF		158 188	146 592	147 572
PASSIF				
K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Capital	8	23 306	23 263	23 234
Autres instruments de capitaux propres	9	9 332	6 195	-48
Réserves consolidées	10	81 798	78 275	77 943
Résultat - part groupe		304	3 130	2 099
CAPITAUX PROPRES		114 740	110 863	103 228
Provisions non courantes	11	32	172	837
Impôts différés passif		149	319	60
Emprunts	12	14 055	9 475	5998
Autres passifs non courants	13	4 733	4 740	6849
PASSIFS NON COURANTS		18 970	14 705	13 744
Concours bancaires	7	1 920	1 872	7307
Dettes fournisseurs	14	15 951	13 208	15 761
Autres dettes et comptes de régularisation	15	6 608	5 944	7 532
PASSIFS COURANTS		24 478	21 024	30 600
TOTAL PASSIF		158 188	146 592	147 572

1.2 Compte de résultat consolidé

K€	Notes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
		6 mois	12 mois	6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	16	40 027	81 228	40 406
Achats consommés		-28 112	-48 465	-25 394
Charges externes	17	-6 076	-11 413	-5 238
Charges de personnel	18	-6 767	-11 823	-5 844
Impôts et taxes		-382	-760	-288
Dotations aux amortissements		-2 647	-4 456	-2 103
Dotations nette aux provisions	19	239	-153	-335
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		4 469	2 388	2 416
RÉSULTAT COURANT		752	6 546	3 620
Autres produits et charges d'exploitation	20	-576	-2 432	-581
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		176	4 114	3 039
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-40	392	320
Autres produits et charges financiers	21	381	1 200	-224
Charge d'impôt	22	-212	-2 576	-1 036
RÉSULTAT NET	23	304	3 130	2 099

1.3 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
RÉSULTAT NET	304	3 130	2 099
Écarts de conversion			
Couverture de flux de trésorerie	3 095	7 196	1 285
Écarts de réévaluation			
Écarts actuariels		-88	
RÉSULTAT GLOBAL	3 399	10 238	3 384
- revenant à la société mère	3 399	10 238	3 384
- revenant aux minoritaires			

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

K€	Capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2013	22 050	-1 485	66 238	3 853	90 657
Autres variations	1 213	7 680	8 183		17 076
Résultat 2013			3 853	-3 853	0
Résultat 2014				3 130	3 130
Capitaux propres 31/12/2014	23 263	6 195	78 274	3 130	110 863
Autres variations	43	3 137	393		3 573
Résultat 2014			3 130	-3 130	0
Résultat 2015				304	304
Capitaux propres 30/06/2015	23 306	9 332	81 797	304	114 740

1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

K€	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
+ Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	304	3 130	2 099
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	2 641	4 569	2 073
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	42	484	221
-/+ Autres produits et charges calculés (imputation des frais sur la prime d'émission) ⁶	1 289	-22	-41
-/+ Plus et moins-values de cession	0	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 276	8 161	4 352
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	212	2 576	1 039
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	4 488	10 737	5 391
- Impôts versés	-1 397	-1 706	-662
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	3 274	-11 036	-8 675
= FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	6 365	-2 005	-3 946
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 597	-8 482	-3 293
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-163	-226	-181
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	47	11
+/- Incidence des variations de périmètre	0	-5 596	-6 679
+ Subventions d'investissement reçues	-7	78	212
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-4 729	-14 179	-9 930
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	280	105	0
+ Emprunts	4 581	8 192	4 715
- distribution de dividendes	0	0	0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	47	-43	-69
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	4 908	8 254	4 646
+/- Incidence des variations des cours des devises	28	26	-9
= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	6 572	-7 905	-9 239

⁶ Dont 1167 K€ lié au classement en capitaux propres d'une plus-value induite par un report de couverture de change.

2 Notes annexes aux états financiers consolidés

2.1 Règles et méthodes comptables

2.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

2.1.1.1 Comptes consolidés – Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES au titre de la période arrêtée le 30 juin 2015 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « information financière semestrielle ». Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2015 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société SES et de ses filiales SES Asia Pacific, SES Latino America, SES Italia, SES Canada et Imagotag (acquise au premier semestre 2014). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés arrêtent leurs comptes semestriels au 30 juin. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2015 et appliqués pour la première fois par le groupe SES :

- IFRIC 21 : "taxes prélevées par une autorité publique"
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2013 (cycle 2011 - 2013)

Les modifications et impacts liés à l'interprétation d'IFRIC 21 sont de 67 K€ et un impôt différé actif de 19 K€. Les capitaux propres d'ouverture ont également été corrigés. Cependant, le compte de résultat 2014 n'a pas été retraité pour prendre en compte l'effet d'IFRIC 21. L'impact sur le compte de résultat au 30 juin 2014 aurait été de 68K€.

Les autres textes applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2015 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2015 :

Néant

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients » ;
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Amélioration de la présentation et des informations fournies en annexe ;

- Amendements d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » – Clarification sur les méthodes d'amortissement et de dépréciation acceptables ;
- Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » – Contributions des employés ;
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée / co-entreprise ;
- Amendements d'IFRS 10 « États financiers consolidés », d'IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » – Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement ;
- Amendements d'IFRS 11 « Partenariats » – Acquisition d'une participation dans une opération conjointe ;
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2013 (cycle 2010-2012) ;
- Améliorations des IFRS publiées en septembre 2014 (cycle 2012-2014).

À l'exception des amendements à IAS 19 et des améliorations des IFRS publiées en décembre 2013, ces nouvelles normes et amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait. Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes."

2.1.1.2 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (paragraphe II.1.8) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et charges ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

2.1.1.3 Changement de méthode

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Groupe applique l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » qui définit la date de comptabilisation d'un passif au titre d'une taxe. La date de comptabilisation correspond désormais au fait générateur de la taxe, tel que celui-ci est défini par la réglementation locale applicable.

Ainsi, le passif au titre de certaines taxes ainsi que la charge annuelle correspondante sont désormais comptabilisés en totalité à la date du fait générateur de ces taxes (généralement 1^{er} janvier). Auparavant, le passif et la charge faisaient l'objet d'une comptabilisation étalée sur l'ensemble de l'exercice.

S'agissant d'un changement de méthode, la norme IAS 8 requiert la présentation d'une information comparative sur l'exercice antérieur liée à l'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21 présentée dans les états financiers 2015. Pour autant l'impact sur l'exercice 2014 étant non significatif, aucun retraitement n'a été pratiqué dans les états financiers 2015.

2.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des frais de développement ;
- des brevets ;
- des logiciels ;
- un ERP ;
- des goodwills ;
- des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	15 ans
Frais de développement	3 à 5 ans
Brevets	10 ans
ERP	10 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Goodwill

Deux goodwills sont comptabilisés à l'actif des comptes de la Société.

Le premier correspond à la valeur attribuée au fonds de commerce lors de l'opération de fusion réalisée en date du 16 mai 2007 entre SES et SES-ESL.

Le second provient de l'acquisition de la Société Imagotag en date du 21 mai 2014 : Pour rappel, le goodwill Imagotag s'établissait à 16,8 M€ au 31 décembre 2014. La société n'a reconnu et évalué que la technologie comme actif intangible, pour une valeur de 4,6 M€. Les travaux d'identification et d'affectation du Goodwill Imagotag s'étant achevés au S1 2015, les comptes 2014 ont été retraités pour tenir compte de l'impact des 7 mois d'amortissement de 2014 soit 179 K€ (date d'acquisition à fin mai 2014). Par ailleurs, à fin juin 2015, 6 mois d'amortissement de la technologie sont constatés soit 153 K€.

La valeur de la technologie acquise résulte de la moyenne de la valorisation selon 2 approches :

- a- méthode d'approche par les coûts qui consiste à considérer que la valeur de la technologie est équivalente à la somme des frais qui ont été engagés pour sa constitution.
- b- la méthode d'approche par les redevances futures (« Relief from royalties ») : la valeur de la technologie est égale à la somme des redevances futures nettes des coûts d'entretien et de l'impôt, que le propriétaire de la technologie est en mesure de réclamer pour sa technologie pour sa concession en licence.

Le test de dépréciation du Goodwill SES-ESL réalisé à chaque clôture annuelle sur la base de la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). La Société n'a pas procédé à un nouveau test au 30 juin 2015, aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

2.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	<u>Durée d'amortissement</u>
<u>Outillage</u>	<u>3 à 5 ans</u>
<u>Agencements et installations</u>	<u>5 à 10 ans</u>
<u>Mobilier, matériel de bureau et informatique</u>	<u>3 à 10 ans</u>

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

2.1.4 Contrats de location (IAS 17)

Les loyers payés dans le cadre de ces contrats, qualifiés de location simple, constituent des charges de l'exercice.

2.1.5 Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent des dépôts et cautionnements ainsi que des prêts. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

2.1.6 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée (cf détail note 4).

2.1.7 Créances et autres actifs courants

Les créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement (cf détail note 5).

2.1.8 Instruments dérivés (IAS 39)

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IAS 39 (niveau 2 de juste valeur).

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le groupe SES (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite aux notes 28 et 31 du présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le Groupe SES dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Achats à terme

Le Groupe SES a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le Groupe SES peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises.

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer du caractère hautement efficace de la couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. Au 30/06/2015 le montant recyclé en capitaux propres s'élève à 3 095 K€.

La part non efficace fait l'objet d'une charge de 67 K€ au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et ses variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

2.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- les comptes bancaires ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

2.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du Groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

2.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

2.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés.

Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des stock-options attribuées sur les exercices 2012 et 2013 est déterminée sur la base du modèle de Black & Scholes. Ce dernier prend en compte les caractéristiques du plan telles que prix d'exercice et période d'exercice, les données de marché lors de l'attribution telles que taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur des plans d'options de souscriptions d'actions émis avant 2012, ainsi que la juste valeur des options de souscriptions d'actions attribuées sur 2014, ont été évaluées à leur valeur intrinsèque.

La juste valeur des actions gratuites attribuées à compter de 2012 correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée après prise en compte de l'incessibilité multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les deux périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

2.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants:

- Age de départ: 65-67 ans ;
- Taux de contribution charges patronales : 46% ;
- Taux d'actualisation : 1,65% net du taux d'inflation de 1% ;
- Table de mortalité considérée : INSEE 2013 ;
- Convention collective : Métallurgie.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les médailles du travail pouvant être accordées par le Groupe ne sont pas estimées, car non significatif.

2.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 % (hors contribution sociale).

2.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Le Groupe immobilise ses frais de développement selon la norme IAS 38. Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

2.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2015 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (dollar US). Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

2.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

2.1.18 Produit des activités ordinaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel (pose de l'antenne). A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance. Les travaux réalisés sont alors valorisés (prix de revient des matériels et coût du temps passé) et sont comptabilisés en cours de production ;
- Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lors de la prise en charge de la marchandise par le transporteur ou le transitaire (cas des ventes FOB).

Par ailleurs, la formation est facturée séparément, lors de la réalisation de la prestation.

Enfin, les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de quatre à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.

2.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES ne présente qu'une activité homogène d'installations et de maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

2.2 Faits majeurs sur la période

Sur le semestre, SES réalise un chiffre d'affaires de 40 M€ quasi stable par rapport au S1 2014, la croissance du T2 ayant compensé le faible niveau de ventes enregistré au T1. L'international est en croissance de +7% à 20,6 M€ et représente 52% du CA total. La France est en recul de -8% sur un an

à 19,4 M€, car les succès commerciaux importants ne se traduiront opérationnellement qu'au deuxième semestre.

La société redevient génératrice de cash-flow sur la période.

Pour rappel, un contrôle fiscal portant sur les crédits d'impôt recherche dont la société a bénéficié au titre des années 2010, 2011 et 2012 a débuté en septembre 2013. Fin 2014, la société a fait l'objet d'un redressement du crédit d'impôt recherche pour 2 421 K€ en principal et 280 K€ en intérêts de retard. SES a contesté la notification estimant disposer de bases solides pour faire valoir ses arguments. A fin décembre 2014, une provision de 20 K€ a été comptabilisée au titre des coûts reconnus par SES comme non éligibles. En 2015, suite aux compléments d'informations transmis par SES sur ces dossiers de CIR, un nouvel expert a été mandaté. Le dossier est donc en cours de réexamen.

2.3 Événements postérieurs à l'arrêté

Aucun événement susceptible d'affecter les comptes au 30 juin 2015 n'est survenu entre le 30 juin 2015 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

2.4 Notes sur les états financiers (présentés en K€ sauf mention contraire)

2.4.1 Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	A la clôture
Goodwill	27 801				27 801
Technologie Imagotag	4 600				4 600
Recherche et développement	22 457	438	-464		22 431
Concessions, brevets, droits similaires	14 245	63	966		15 275
Immobilisations incorporelles en cours	4 609	2 886	-502		6 993
TOTAL	73 711	3 387	0	0	77 099

Amortissements	A l'ouverture	Dotations	Virement poste à poste	Reprise	A la clôture
Recherche et développement	8 509	1 532	-96		9 946
Concessions, brevets, droits similaires	7 988	979	96	-4	9 059
TOTAL	16 497	2 511	0	-4	19 005

Note 2 – Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	A la clôture
Constructions et agencements	807	149			956
Installations techniques, matériel et outillage	3 710	451	135		4 296
Autres immobilisations corporelles	1 099	610	-135	-39	1 536
TOTAL	5 616	1 210	0	-39	6 787

Amortissements	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Constructions et agencements	83	94		178
Installations techniques, matériel et outillage	2 182	133		2 315
Autres immobilisations corporelles	507	62	-16	553
TOTAL	2 772	289	-16	3 046

Note 3 – Actifs financiers

Actifs financiers	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépôts et cautions	234	70		304
Autres prêts	218	18		236
Divers*	115	75		190
TOTAL	567	163	0	730

*Divers : dont 177 K€ d'avances en trésorerie aux filiales non consolidées (USA)

NOTE 4 – Stocks

Etat des stocks	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Stock de matières premières	13 523	12 188	9 795
Stock de produits finis et intermédiaires	12 938	18 541	15 378
Stock de marchandises	5 110	5 312	8 790
Dépréciation du stock	-995	-1 362	-1 752
TOTAL	30 576	34 678	32 212

La dépréciation des stocks est envisagée selon la règle suivante :

La rotation moyenne des articles est comprise entre 0 et 6 mois, pour tous les articles stockés dont la rotation consolidée est supérieure à 6 mois, trois catégories sont identifiées :

- *Catégorie A : articles pouvant faire l'objet d'une modernisation/ adaptation industrielle dépréciation à hauteur de 20%*
- *Catégorie B : articles sans possibilité de transformation industrielle ayant tourné avec un taux de rotation compris entre 6 mois et 18 mois => dépréciation à hauteur de 50%*
- *Catégorie C : Au-delà de 18 mois sans mouvement au sein du Groupe, transfert vers un stock «rebut» et dépréciation à 100%.*

En K€	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montants des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'un an
Stock	31 571	-995	30 576	30 535	29 564	447	523

Note 5 – Créances clients

Etat des créances clients	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Créances clients brutes	30 469	24 364	25 755
Provision pour dépréciation	-860	-512	-317
Clients – factures à établir	211	8	1 471
TOTAL	29 820	23 860	26 909

La dépréciation des créances clients est envisagée de la manière suivante :

Groupe A - toute créance unitaire supérieure à un seuil de 5 K€ et présentant un retard de 120 jours au plus est analysée au cas par cas:

- Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 50% ;
- Les dossiers ne permettant pas d'envisager une récupération sont provisionnés à 100%.

Groupe B - les créances inférieures au seuil de 5 K€ et dont le retard est supérieur à 120 jours, font l'objet d'une qualification du motif de non règlement :

- Tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;
- Tout motif lié à un désaccord ou litige fait l'objet d'une provision basée sur le prorata déterminé lors de la dépréciation des créances du groupe A.

En K€	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montants des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'un an
Créances et autres débiteurs	30 680	-860	29 820	23 709	4 696	221	13

Note 6 – Autres débiteurs courants

Etat des créances	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Créances fiscales	1 859	2 627	3 299
Créances sociales	-74	139	161
Fournisseurs - Avances et acomptes	17	53	1 286
Fournisseurs - Avoirs à recevoir			6
Instruments financiers	7 748	5 986	0
Autres créances	549	732	181
Charges constatées d'avance	478	271	505
TOTAL	10 577	9 809	5 438

Note 7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Etat des créances	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Valeurs mobilières de placement	10 367	9 967	12 950
Trésorerie – comptes débiteurs	12 409	6 188	7 305
Trésorerie disponible	22 775	16 155	20 255
Trésorerie – comptes créditeurs	-1 920	-1 872	-7 307
TOTAL	20 855	14 283	12 948

Les produits à recevoir s'élèvent à 92 K€. Ils concernent les intérêts courus de comptes à terme.

Les comptes à terme classés ici en équivalent de trésorerie sont parfaitement liquides, mobilisables à tout moment : ils peuvent faire l'objet d'un remboursement sur simple demande, avant leur date d'échéance. Le remboursement anticipé n'est pas assorti d'un délai technique ayant pour effet de rendre le cash disponible dans un délai supérieur à 3 mois.

La sortie est sans effet ni sur le capital ni sur les intérêts (logique de capitalisation). Autrement dit, la seule conséquence de l'exercice de l'option est une rémunération diminuée sur le trimestre en cours en date de sortie.

Note 8 – Capital

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale (en €)	Capital social
Titres en début de période	11 631 592	2,00 €	23 263
Titres émis	21 480	2,00 €	43
Titres en fin de période	11 653 072	2,00 €	23 306

Au 30 juin 2015, la société détient un total de 65 610 titres d'autocontrôle, dont 25 610 relatifs au contrat de liquidité renouvelé au cours de l'exercice 2014. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 – Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions

- Dans le cadre de l'autorisation de l'AGE du 10 juin 2009 ;
- Le plan 2009 en date du 15 avril 2010 et arrivant à échéance le 15 avril 2017 ;
- Le plan 2010 en date du 15 septembre 2010 et arrivant à échéance le 15 septembre 2017 ;
- Le plan 2011 en date du 21 octobre 2011 et arrivant à échéance le 21 octobre 2018 ;
- Dans le cadre de l'autorisation de l'AGE du 1er mars 2012 ;
- Le plan 2012 en date du 31 août 2012 et arrivant à échéance le 31 août 2019, ayant fait l'objet de plusieurs attributions en date du 31 août 2012, 18 décembre 2012, 28 mai 2013 et du 3 avril 2014.

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2015 :

Nombre d'options attribuées	Date de l'Assemblée Générale / Conseil d'administration	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Nombre d'actions SES auquel donnent droit les options non encore converties	Prix de souscription des actions SES (en €)
14 000	15/04/2010	15/04/2014	15/04/2017	5 000	10,96
8 500	15/09/2010	15/09/2014	15/09/2017	8 500	8,89
58 500	21/10/2011	21/10/2015	21/10/2018	56 500	9,38
315 800	31/08/2012	31/08/2016	31/08/2019	291 100	9,34
19 000	18/12/2012	18/12/2016	18/12/2019	19 000	9,02
65 200	28/05/2013	28/05/2017	28/05/2020	35 200	10,44
43 000	03/04/2014	03/04/2016	03/04/2021	43 000	14,84
33 150	23/10/2014	23/10/2014	23/10/2021	33 150	12,21
557 150				491 450	

Au 30 juin 2015, le nombre d'options de souscription d'actions en vigueur, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 491 450 actions, représentent 4,2 % du capital social et des droits de vote de Store Electronic Systems après dilution.

Attributions d'actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées lors des Conseils d'administration des 31 août 2012, 28 mai 2013 et 30 décembre 2013. Ces actions seront attribuées aux bénéficiaires en 2015 et/ou 2016 sous conditions de performances.

Le nombre total d'actions pouvant être émises s'élève à 220 500 actions. La Société procèdera, le cas échéant, à l'attribution d'actions nouvelles.

Note 10 – Réserves consolidées

Prime d'émission

La prime d'émission de 26 897 K€ résulte des diverses augmentations de capital réalisées depuis la création de la Société, dont 183K€ sur la période.

Note 11 – Provisions non courantes

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Non utilisées	A la clôture
Provision litige client					
Autres provisions pour risques	129	12	-92	-17	32
Provisions pour charges	42			-42	0
TOTAL	172	12	-92	-59	32

Les deux litiges prudhommaux provisionnés à la clôture du dernier exercice se sont dénoués sur 2015. Par ailleurs, un litige prudhommal a été constaté sur la période et a fait l'objet d'une provision de 12 K€ dans les comptes clos au 30 juin 2015. Dans la ligne Autres provisions pour risques figure également la provision relative au contrôle fiscal pour 20 K€

Les provisions pour risques sont constituées pour tenir compte des risques existant à la clôture des comptes.

Note 12 – Emprunts

Emprunts	A l'ouverture	+	-	Changement de périmètre	A la clôture
Emprunts	9 475	5 689	-1 108	0	14 056
TOTAL	9 475	5 689	-1 108	0	14 056

Emprunts	30/06/2015	A moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	14 056	2 627	11 429	0
TOTAL	14 056	2 627	11 429	0

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 13 – Autres passifs non courants

Nature des autres passifs non courants	A l'ouverture	+	-	A la clôture
Subvention - Crédit d'impôt recherche	2 305	216	223	2 298
Autres dettes - complément prix	2 435			2 435
TOTAL	4 740	216	223	4 733

Note 14 – Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dettes fournisseurs	11 251	6 396	8 055
Fournisseurs – factures non parvenues	4 700	6 813	7 706
TOTAL	15 951	13 208	15 761

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Instruments financiers	0	0	1 407
Clients – avances et acomptes	479	622	1 278
Clients – avoirs à établir	153	399	321
Dettes sociales et fiscales, engagements retraite et autres dettes	5 034	4 588	3 903
Produits constatés d'avance	941	335	623
TOTAL	6 608	5 944	7 532

NB : Concernant l'indemnité de départ à la retraite, un contrat d'assurance « indemnités de fin de carrière » a été souscrit auprès du « CIC Assurances » le 17 septembre 2007. Les versements effectués auprès de cet organisme sont destinés à couvrir cet engagement, estimé à 318 K€ au 30 juin 2015. Aucune somme n'a été versée au cours de la période. Le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, non couverts par le contrat, est estimé à 244 K€.

2.5 Notes sur le compte de résultat

Note 16 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	30/06/2015	
	Montant HT en M€	%
Installations	22,9	57%
Rééquipement	14,1	35%
Maintenance / SAV / divers	3,1	8%
TOTAL	40,0	100%
Origine du chiffre d'affaires	Montant HT en M€	%
France métropolitaine	19,4	49%
Export	20,6	51%
TOTAL	40,0	100%

Note 17 – Charges externes

Autres charges externes	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Sous-traitance	-1 129	-1 846	-527
Locations	-1 037	-1 557	-692
Personnel extérieur	-229	-530	-234
Honoraires	-1 060	-1 404	-556
Coût du transport des marchandises	-523	-1 476	-679
Frais de déplacement	-763	-1 708	-683
Autres charges	-1 335	-2 891	-1 867
TOTAL	-6 076	-11 413	-5 238

Note 18 – Charges de personnel

Charges de personnel	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Charges de personnel	-7 968	-13 169	-6 604
Engagements retraite	-18	-78	-85
Charges activées en immobilisation – frais de développement	1 261	1 908	1 066
Charges activées en immobilisation – autres immobilisations corporelles			
Options de souscription d'actions	-42	-289	-127
Actions gratuites	0	-195	-94
TOTAL	-6 767	-11 823	-5 844

NB : les charges de personnel présentées dans le rapport de gestion comprennent, en sus, la main d'œuvre externe et les provisions pour congés payés.

Note 19 – Dotation nette aux provisions

Dotation nette aux provisions	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Variation des provisions pour risques	94	635	
Variation des provisions pour charges	0	-58	56
Variation des provisions sur clients	-347	-196	
Variation des provisions sur stock	368	49	-336
SOUS TOTAL	114	430	-279
Dont classées en Autres produits et charges	-125	583	56
TOTAL	239	-153	-335

Note 20 – Autres produits et charges

Autres Produits et Charges	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
IFRS 3 complément de prix Imagotag		-1 085	
Honoraires d'acquisition	-20	-520	-479
Litige Client (provision)		542	
Litige Client (charges)		-540	
Clients antériorité forte (provision)	-125		
Amortissements accélérés / travaux liés au déménagement	-90	-593	-50
Restructuration (provision)	-141	99	56
Restructuration (charges)		-98	-53
Amortissements Technologie Imagotag	-153	-179	-26
Autres Produits et Charges (provision)		-58	
Autres Produits et Charges	-47		-29
TOTAL	-576	-2 432	-581

Note 21 – Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Instruments financiers	370	1 181	-283
Charges d'intérêts bancaires	-116	-183	-39
Gains de change	320	371	460
Pertes de change	-194	-169	-362
TOTAL	381	1 200	-224

Note 22 – Impôt sur le résultat et impôts différés

Charge d'impôt	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Impôts différés	766	-147	90
Impôts exigibles	-978	-2 429	-1 126
TOTAL	-212	-2 576	-1 036

Preuve d'impôt

30/06/2015

Taux applicable en France	33,33%
Résultat net	304
Impôt théorique - 33,33%	-172
Impôt comptabilisé	-212
Ecart	-40
Incidences :	
Différences permanentes	-27
Autres	-13
Crédits d'impôts	0
Contribution sociale additionnelle	0
Total	-40

Comptabilisation et présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, conformément à IAS 20.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont de 86 K€ sur la période.

Le crédit d'impôt a eu pour objet de permettre à la Société de réaliser des efforts en matière de formation et de recrutement.

Note 23 – Résultat par action**Effet de la dilution potentielle sur le capital**

Instruments	Nombre	Effet
Option de souscription d'actions	491 450	4,2%
Actions gratuites	220 500	1,9%
Total	711 950	6,1%

Résultat par action

Résultat par action	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Résultat	304	3 130	2 099
Nombre moyen pondéré d'actions	11 644 882	11 372 963	11 123 685
Options de souscription d'actions	491 450	522 200	542 800
Actions gratuites	220 500	220 500	220 500
Résultat par action (en euros)			
- Avant dilution	0,03	0,28	0,19
- Après dilution	0,02	0,26	0,18

2.6 Autres informations

Note 24 – Effectif fin juin

L'effectif inscrit au 30 juin 2015 se répartit de la manière suivante :

Catégories de salariés	Salariés
France	153
International	68
TOTAL	221

Note 25 – Engagements hors bilan

Engagements reçus :

- Garantie à première demande émise pour le compte de la Société par la banque Société Générale afin de garantir le dépôt de garantie relatifs aux nouveaux locaux pris à bail (151K€).

Engagements donnés :

- Lettre de confort envers la Bank Austria (banque de la société Imagotag) : 1 500 K€ pour toute la durée du crédit ;
- Garantie envers la Bank Steiermärkische (banque de la société Imagotag) : 540 K€ jusqu'au 30 juin 2018.

Passifs éventuels :

Pour les 2 litiges prud'homaux existants à la clôture 2014 et non provisionnés :

- un des litiges a finalement été provisionné dans les comptes au 30 juin 2015 à hauteur de 12 K€, un accord transactionnel ayant été conclu entre les parties ;
- le second litige n'a toujours pas été provisionné suite aux conclusions de la dernière audience et aux conclusions de l'avocat en charge de défendre le dossier.

L'administration fiscale a notifié un redressement du crédit impôt recherche pour 2 421 K€ en principal, et 280 K€ au titre des intérêts de retard que la Société a contesté fin 2014. La société estime disposer de bases solides pour faire valoir ses arguments : à fin décembre 2014, il n'a été provisionné que 20K€ de risque au titre des coûts reconnus comme non éligibles : cette provision n'a pas évolué sur le 1er semestre 2015, le dossier étant en cours de réexamen par le M.E.S.R.

Montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables

Contrats de location	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Supérieur à 5 ans
- Bureaux & entrepôts	999	3 753	3 282
- Véhicules	289	263	-
Total	1 288	4 015	3 282

Note 26 – Degré d'exposition aux risques de marché

Le total des achats en devises sur le premier semestre 2015 s'élève à 14 194 K\$ et 126 203 K¥. Au 30 juin 2015, les dettes en devises non soldées représentent 7 023 K\$ et 27 760 K¥ soit 5 450 K€, et ont donné lieu à la comptabilisation d'un écart de conversion actif de 6 K€ et d'un écart de conversion passif de 22 K€.

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollar (environ 60% des volumes) et en yen (environ 3%). Par ailleurs, la Société facture certains de ses clients en devises (USD, MXN) mais pour des valeurs qui restent marginales.

La Société a mis en place des achats à terme de dollar US pour limiter son risque de change.

En M\$	A fin juin 2015
Portefeuille de couverture à fin décembre 2014	106 200
Dénoués sur S1 2015	19 000
Portefeuille de couverture à fin juin 2015	87 200
<i>Couvertures échéances 2015</i>	52 200
<i>Couvertures échéances 2016</i>	35 000

Note 27 – Dépenses de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 2 114 K€ au 30 juin 2015 et a été activé au bilan pour la totalité.

Note 28 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- Les actionnaires du Groupe détenant plus de 5% du capital social ;
- Les membres du Conseil d'administration.

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec des parties liées sur l'exercice.

Pour rappel la rémunération du dirigeant se décompose comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014
Avantage à court terme	220 561	231 835
Avantage postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnité de fin de contrat	0	0
Paiement fondé sur des actions	0	0

Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Pour ce qui concerne les risques de crédit, de liquidité et de trésorerie, la Société estime ne pas présenter de risque puisqu'elle dispose d'une trésorerie largement excédentaire

La Société ne détient pas de placements à risques. L'ensemble des valeurs mobilières de placement est constitué de comptes à terme.

2.7 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés arrêtent leurs comptes intermédiaires au 30 juin 2015.

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/2015	% d'intérêt 30/06/2015	% d'intérêt 31/12/2014
SES (S.A.)	Nanterre (France)	(mère)	(mère)	(mère)
Sociétés consolidées par intégration globale				
Store Electronic Systems Asia Pacific (PTE. LTD)	Singapour	100	100	100
Store Electronic Systems Latino America (S.de.R.L.de.C.V.)	Mexique	99	99	99
Store Electronic Systems Italia (S.R.L)	Italie	100	100	100
Imagotag GmbH.	Autriche	100	100	100
Store Electronic Systems Ltd.	Canada	100	100	100
Société non consolidée				
Store Electronic Systems Inc.	Etats-Unis	100	100	100

*Rapport des
commissaires aux
comptes et attestation
du responsable*

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe Store Electronic Systems, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels il est confronté.

Monsieur Thierry GADOU

Président - Directeur général

Rapport des commissaires aux comptes

Store Electronic Systems

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Store Electronic Systems, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 2.1.1.3 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires exposant le changement de méthode résultant de la première application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».
- Le paragraphe « Goodwill » de la note 2.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires relatif à la finalisation des travaux d'allocation du goodwill Imagotag avec la reconnaissance d'un actif intangible lié à la technologie pour M€ 4,6 et au retraitement des comptes clos le 31 décembre 2014 de l'impact des sept mois d'amortissements pour K€ 179.
- Le paragraphe « Passifs éventuels » de la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires relatif à la proposition de rectification de l'administration fiscale concernant le crédit d'impôt recherche.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 3 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Eric Schwaller

Yves Canac

MAZARS

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles